



Orly, le 5 mai 2011

Objet :**COMPTE RENDU HANDISKI SAISON 2011****1) LES STAGES HANDISKI 2011 :**

Dates des stages : H1	- 2011	18/12/10 au 25/12/10	: 3 participants
H2	- 2011	22/01/11 au 29/01/11	: 2 participants
H3bis	- 2011	12/03/11 au 19/03/11	: 2 participants
H3	- 2011	19/03/11 au 26/03/11	: 6 participants
H4	- 2011	09/04/11 au 16/04/11	: 4 participants

Stage Commun H/Non H

2) MODIFICATION DES NORMES FINANCIERES

Jusqu'en 2010, nous appliquions la règle suivante :

Prise en charge intégrale par l'ASAF des factures des cours de ski des personnes handicapées pendant leurs 5 premières semaines de formation initiale. L'inconvénient de cette formule était la limitation dans le temps, l'avantage étant l'intégralité de la prise en charge.

Depuis la saison 2011, la norme ASAF prend en charge 330 €/semaine des factures des écoles de ski. Afin de ne pas pénaliser les stagiaires n'ayant pas effectué leurs 5 semaines de formation initiale, notre section s'est engagée cette année à compléter la différence entre la facture des écoles de ski et les 330 €.

Cette solution est rendue possible grâce aux subventions que Joël et Corinne obtiennent de la FFS et de la FFSE. Notons que la FFH donne également une subvention mais destinée uniquement à l'achat de matériel.

La poursuite de cette disposition sera proposée à la prochaine assemblée générale,

3) LES COURS DE SKI :

La durée des cours de ski est limitée à 2 heures par jour, la pratique d'une activité physique et sportive devant être adaptée au handicap et à la résistance physique du pratiquant handicapé.

Les participants ont été très satisfaits de ce rythme et des moniteurs de ski (compétences, gentillesse, disponibilité).

L'accompagnement par des Moniteurs de l'ASAF agréés Handisport est maintenant rodé : le stage de Noël, du 18 au 25 décembre a été encadré par Robert Canet. Un jeune, Steeve et deux adultes ont pu être ainsi coachés en plus de leurs cours de ski.

Le stage du 22 au 29 janvier a été accompagné par Hervé Le Pesq. C'est devenu pour lui un véritable plaisir d'encadrer des skieurs assis ou debout. Tous les handis de la station le connaissent et veulent skier avec lui.

Pendant la période du stage commun handi/non handi, une monitrice, Martine Maccagno a été affectée à l'activité, Robert et Hervé sont venus l'assister l'après-midi après avoir encadré les valides le matin.

Nous avons loué un véhicule de catégorie C (merci au Goéland) pour assurer le transport des fauteuils et des personnes vers le chalet.

Les prises de vues pour le film sont belles cette saison. Les images sont sympas et parfois originales !!!

Traditionnellement, tous les stagiaires se sont cotisés pour offrir un cadeau à leur moniteur.

Le positionnement des heures des cours de ski entre 11h30 et 13h30 avait soulevé, en 2010, le problème de la restauration. Ces horaires n'étaient pas critiqués, ils sont les plus adaptés pour les cours (ensoleillement, moins de skieurs sur les pistes, possibilité de se préparer tranquillement le matin ...).

Notre Présidente Martine a réussi à négocier une demi pension avec l'hôtel des 4 saisons et le jeune propriétaire du restaurant du Chazelay, Julien, nous a proposé des repas chauds et variés pour 14 € par jour (le surplus étant payé par les Gourmands eux-mêmes). La section a avancé la totalité de la note. Le Goéland a pris en charge la différence entre le prix du repas pris au Chazelay et le prix du déjeuner défacturé par l'hôtel pour la demi-pension (8 €), sachant qu'il n'existe jamais de grosse différence entre la pension complète et la demi pension.

C'est la solution trouvée cette année. A débattre à l'AG de juin...

Cette année, le soleil a été l'invité permanent du stage commun.

3) Autonomie :

Sur l'ensemble des stagiaires de 2011 le bilan est le suivant :

- Un jeune garçon, enfant du Goéland, Steeve, continue de progresser rapidement. Le ski lui procure une satisfaction énorme et Robert Canet moniteur ASAF l'a accompagné pendant cette semaine de stage. Ses vacances de Noël ont été telles que la tradition le veut : « sous la neige ».
- deux stagiaires sont autonomes avec du matériel uniski et dualski. En dualski, une personne a néanmoins besoin d'un accompagnant assurant sa sécurité pour la prise du télésiège et l'aider à se relever.
- Notre Catherine, continue à faire du ski-kart avec beaucoup de dextérité dépassant toujours plus les limites théoriques du matériel (hors pistes, balades sur les glaciers). Cette skieuse ne peut se passer d'un accompagnant à cause du matériel et de son type de handicap. Elle éprouvait donc des difficultés financières sérieuses car elle avait épuisé le quota des cours attribué par l'ASAF. La modification des normes cette année lui permet de skier plus sereinement. Catherine est également ma correctrice (2^{ème} lecture) pour les courriers.
- Bernard rattrape Catherine en ski-kart. Il a, par sa ténacité et ses compétences, fortement contribué à trouver des financements pour le Chalet d'accueil handisport. En effet, il a pris les contacts décisifs avec toutes les instances publiques de la région et obtenu des fonds auprès des Conseils Général et Régional nécessaires au bouclage du budget du chalet. Je compte sur lui pour aider les Moniteurs Handisport de chaque station de Serre Chevalier à écrire des courriers afin de se procurer des matériels de ski assis.
- Une jeune femme, Michèle, très courageuse. Malgré une poussée de sa maladie (Sclérose en Plaques et les traitements à la cortisone très durs qu'elle venait de subir, elle a souhaité participer au stage. Et grand bien lui en a fait, la mauvaise passe s'est transformée en bons moments et en bronzage sublime.
- Notre mascotte, Fabien, continue de progresser physiquement et peut ainsi continuer le ski. Il a des phases de plus en plus importantes de marche (je l'ai même vu danser !!!), dès qu'il y a une jolie fille dans les parages.
- Nous avons regretté l'absence sympathique et joyeuse de Muriel, peut être que l'expérience positive de Michèle la motivera pour l'hiver prochain.

- En avril, nous avons accueilli une des mascottes du Goéland, Alexandre D qui a skié tous les jours, se partageant entre ses cours de ski avec l'ESF, l'accompagnement d'Hervé et celui son Papa Didier. C'est un jeune très sympathique et enthousiaste ... (trop parfois nous ont dit ses parents)
- La jeune Ophélie, malgré son opération a pu skier debout, et elle a progressé sensiblement. Ses périodes de ski assis sont nécessaires pour qu'elle puisse se reposer tout en appréciant la glisse.
- Nous avons dîné plusieurs fois pendant la semaine à l'Auberge de Jeunesse du Bez. En effet, le Père Aubergiste, par sa volonté et convaincu de vouloir accueillir des personnes handicapées a trouvé le budget pour construire un bâtiment neuf totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. J'ai pris une carte groupe au nom de l'ASAF AFI section ski qui permet à nos adhérents de dormir et de prendre les repas dans toutes les auberges de Jeunesse pour les adhérents de la section. Exemple : la nuit = environ 10 €, le repas du soir = 11 € ... Nous attendons avec impatience la fin des travaux !

5) Bilan et projets :

Au terme de cette sixième saison, nous pouvons dresser le bilan de la fréquentation suivant pour les PMR (hors accompagnants):

- La saison 2005 : 2
- La saison 2006 : 17
- La saison 2007 : 17
- La saison 2008 : 17
- La saison 2009 : 19
- La saison 2010 : 18
- La saison 2011 : 17

Nous aimerions cette année avoir parmi les membres du bureau, des personnes qui auront vraiment la volonté d'apporter une pierre à l'édifice : en deux mots « contribution active ». En effet, la charge d'organisation nécessite toutes les énergies positives disponibles.

L'encadrement technique de ces stages est assuré par les moniteurs diplômés d'Etat et qualifiés handisport des écoles de ski (ESF et ESI) de la station de Serre-Chevalier.

L'ASAF a pris en charge la totalité des factures d'encadrement de ces stages, pour ceux n'ayant pas encore fait effectués leur 5 semaines. Les handis ayant épuisé leur quota paient la différence entre le montant de la facture et 330€ (nouvelles normes). Soit cette saison environ 171,6 pour 6 x 2h de ski

Les accords passés avec « Docteur Feel Good » (magasin de sport) de 2006 ont été modifiés : location du matériel de ski pour les « enfants » handis (ski, chaussures, bâtons et casque) pour la somme d'environ 60 € au lieu des 30 € payés précédemment (soit une réduction de 50 %) par semaine. Nos enfants ont grandi, ils chaussent maintenant du 43 + + pour les garçons.... Les accompagnants ont obtenu les mêmes conditions de location.

Notre projet : L'association « Sports et Handicap en Briançonnais » a construit un chalet au bas des pistes avec l'aide de ses sponsors (Fondation d'entreprise Air France, Le Goéland (APHAF), le Conseil Général, le Conseil Régional, la Société des remontées mécaniques de Serre Chevalier, les Ecoles de Ski Français de la vallée, la mairie de la Salle les Alpes sans oublier les généreux donateurs anonymes ...). L'accueil des personnes handicapées avec des toilettes accessibles réservées à leur usage, ainsi qu'une terrasse pour permettre aux non skieurs d'attendre ou de pique niquer pourra se faire dans de bonnes conditions. Les travaux de finition se feront en mai ou juin prochain avec la participation de tous les moniteurs disponibles et qualifiés Handisport de la station ainsi que nos moniteurs Asaf (je le rappelle, toutes les écoles de ski, toutes les associations, tous les particuliers peuvent adhérer à SHB).

Le projet aboutira à l'automne, nous suivons le dossier de très près. En effet, des adhérents de l'ASAF sont impliqués dans l'association Sports et Handicaps en Briançonnais et nous entretenons des relations amicales.

- Bernard Goulet, skieur handicapé, en tant que trésorier,
- Hervé Le Pesq, moniteur qualifié handisport, en tant que trésorier adjoint,
- Corinne Parel-Hello, Vice présidente de la section ASAF AFI ski, en tant que secrétaire adjointe.

LA CONVENTION du matériel Air France est signée depuis cette année directement entre l'ASAF (le CDC) et SHB.

6) L'hébergement :

Contrairement aux stages pour non handis où un hébergement collectif est prévu, chaque stagiaire handi choisit son hébergement. Plusieurs formules de logement ont été utilisées :

Certains, qui avaient pu par le passé se loger grâce au programme du Comité Central d'Entreprise d'Air France présenté dans la revue « Panorama », à l'hôtel-club « Les 4 saisons » se sont retrouvés le « bec dans l'eau ». En effet, le seul hôtel accessible pour des groupes ou des particuliers, n'a pas été choisi par le CCE qui a préféré porter son choix sur un hôtel beaucoup plus cher et non accessible. ??? La personne de notre section en charge des relations avec les fournisseurs n'a pu obtenir satisfaction que pour lui-même. Le CCE ne l'a pas entendu.

L'obligation a été, hors du stage commun de mars, la location individuelle. Cette option a été choisie pour les stages de Noël, de fin janvier et d'avril.

Pour 2012/2013, l'achèvement des travaux à l'Auberge de Jeunesse nous permettra d'avoir un nouvel hébergement adapté.

Chaque participant handicapé va recevoir une subvention forfaitaire de 150 € de l'association « Le Goéland », par mon intermédiaire et sur justificatif d'hébergement. Il semblerait logique pour ceux qui ne le font pas encore d'adhérer au Goéland.

Nous avons discrètement donné au directeur de l'hôtel des « 4 saisons », les pistes afin de trouver les aides financières (Tourisme et Handicap) pour améliorer l'accessibilité dans son établissement.

7) Originalité :

Pour les skieurs du stage commun Handi/ non Handi : La soirée en refuge avec, pour les personnes à mobilité réduite, un accompagnement en traîneau tracté par un scooter des neiges et pour nos amis valides, 1h30 de marche a pu avoir lieu. Nous avons savouré les bonnes tartes de Monique, notre hôtesse montagnarde.

8) Conclusion :

Chaque handi skieur recevra un CD en souvenir.

La saison d'hiver 2011 a été une expérience enrichissante, très constructive et réussie.

Remerciements particuliers à ceux qui ont permis à ce projet d'en être là aujourd'hui :

Christian Lamy-Chappuis et Denise Viennot du Goéland

Cécile Vic de la Fondation Air France

La mission d'insertion des personnes handicapées d'Air France

Les comités régionaux de la FFS, FFSE et la FFH..

Les moniteurs Handisport de l'ASAF : Joël Ruellan (ex très cher Président), Robert Canet, Hervé Le Pesq,

Martine Maccagno, Roland Mouzy (malheureusement blessé cette saison).

Mes chers collaborateurs : Notre Présidente de l'ASAF SECTION SKI, Martine Prunier, Bernard Goulet,

Catherine Aldebert, Sophie Bonaventure, pour leurs participations (écriture, affiches, montage vidéo).

Et aussi aux moniteurs de ski pour leurs compétences et leur gentillesse : Jean Paul, Jean Christophe, Lionel, Johan, Eric, Laurent, Yvon et les autres...

A L'ASAF CDC.

TOUS LES PARTICIPANTS DES STAGES HANDI SKI

Merci à tous les participants
Corinne Parel-Hello